



# L'Essentiel 2022

*Une année d'engagement de la Fondation du Protestantisme*

Chers donateurs,

Cette année, vous avez soutenu financièrement l'action d'une ou plusieurs fondations individualisées de la Fondation du Protestantisme et nous tenions à vous en remercier chaleureusement. Par votre acte de générosité, vous avez contribué à faire vivre la fraternité portée chaque jour par les nombreuses institutions partenaires de la Fondation.

### **Accompagner les institutions protestantes**

Le 31 juillet 2001, un décret du Conseil d'État actait la création de la Fondation du Protestantisme. Cette reconnaissance était le résultat d'un processus de dialogue et de coopération entre divers acteurs institutionnels du protestantisme français.

Cinquième plus importante fondation abritante de France, la Fondation du Protestantisme a fêté en 2021 ses 20 ans dans la double fidélité complémentaire à un Évangile en action qui est son ancrage et sa force et à la philosophie des Droits de l'Homme qui l'engage au service de tous, sans aucune exclusive.

### **Une Fondation pour préparer l'avenir**

En 2022, elle s'est engagée dans un nouvel élan pour pouvoir être encore davantage cet espace unique où converge une exceptionnelle richesse d'engagements philanthropiques au service de toutes les causes d'intérêt général. Alors que le lien de chacun à tous se fragilise, que de multiples fractures sociales, économiques, environnementales s'aggravent, que les discriminations sapent notre commune humanité, elle entend renforcer sa capacité d'action, d'innovation et de mobilisation au service d'une société de fraternité.

### **Avec vous**

Depuis 20 ans, la Fondation du Protestantisme met son équipe et ses compétences au service des volontés philanthropiques des organismes

et des personnes physiques qui souhaitent s'engager auprès des institutions protestantes. Dons, legs, donations, elle mobilise tous les outils fiscaux et juridiques qui permettent d'accompagner et soutenir les associations et les Églises issues de la Réforme dans leur mise en oeuvre de l'Évangile en action.

Avec le Conseil de la Fondation, nous affirmons notre volonté d'être un espace où peut se vivre une diversité d'engagements philanthropiques, fidèles à nos convictions et à notre attachement au message de l'Évangile.

Afin que toujours plus nombreux soient ceux qui la rejoignent et agissent avec elle :  
*Pour qu'une intuition devienne projet,  
Pour qu'une utopie devienne réalité,  
Pour qu'une réalisation devienne témoignage.*

Antoine Durrleman  
Président de la Fondation  
du Protestantisme



# Présentation générale de la Fondation du Protestantisme

La Fondation du Protestantisme est une institution, reconnue d'utilité publique, issue de la volonté des Églises et associations protestantes de France de se doter d'un outil qui leur permette de protéger leurs patrimoines et d'apporter leurs soutiens à des organisations et œuvres d'intérêt général protestantes comme non protestantes. Elle a été reconnue d'utilité publique par décret du 31 juillet 2001. Ce statut particulier lui apporte certaines spécificités en matière de gouvernance, de capacités juridiques et fiscales dont peuvent également bénéficier, du fait de son statut de fondation abritante, les fondations individualisées qu'elle peut créer en son sein.

La Fondation du Protestantisme vient en appui d'institutions très diverses dans leurs activités en s'adaptant à la réalité et à la spécificité de chacune.

L'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme précise les buts de celle-ci :

1. permettre et développer tout ce qui concourt à favoriser les actions ayant un caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel communes aux institutions protestantes françaises (Églises, œuvres, mouvements et autres institutions) qui le souhaitent ;
2. apporter son soutien moral et matériel à ces institutions ;
3. initier tout projet d'intérêt général conforme aux objectifs de ces institutions.

Ses interventions peuvent être étendues à toute action conduite hors de France par ces institutions ainsi qu'à toute entreprise de solidarité internationale.

*Une fondation est une affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général*

Article 18 de la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat

## Les fondateurs de la Fondation du Protestantisme

Institutions à l'origine de la création de la Fondation du Protestantisme et participant à la constitution de sa dotation initiale :

- Association des Étudiants Protestants de Paris (AEPP)
- Association Foi & Vie
- Association pour les Familles Pastorales
- Église protestante unie de France
- Église Réformée Temple de l'Oratoire du Louvre
- Fédération de l'Entraide Protestante
- Fédération Française des Associations Chrétiennes d'Étudiants
- Fédération Protestante de France
- Fondation d'action sociale et culturelle du Pays de Montbéliard (Fondation Arc-en-Ciel)
- Fondation de l'Armée du Salut
- Fondation la Cause
- Fondation Diaconesses de Reuilly
- Fondation John Bost
- Fondation Paumier Vernes
- Fondation pour les ministres des Églises protestantes de France
- Fondation Saint Thomas
- Fondation Sonnenhof
- Maison de Santé Protestante de Bordeaux
- Service Protestant de Mission (DEFAP)
- Société de l'Histoire du Protestantisme Français
- Famille Hottinguer

# Nos engagements 2022

Par sa capacité à recevoir des legs, à porter des projets financiers ou immobiliers, la Fondation du Protestantisme s'engage au service de la diversité du monde protestant.

Le déploiement de ses métiers permet de soutenir des projets en propre ou de financer des institutions extérieures.

L'engagement s'inscrit autour de quatre missions permanentes :

- fraternité;
- culture et loisirs;
- patrimoine;
- solidarité internationale.

Cet engagement financier représente en 2022 plus de 8,6 millions d'euros dont 95 % sur le territoire français. Sur l'exercice 2022, nous réalisons donc une croissance de plus de 30 % des engagements de la Fondation dans le cadre de ses missions sociales.

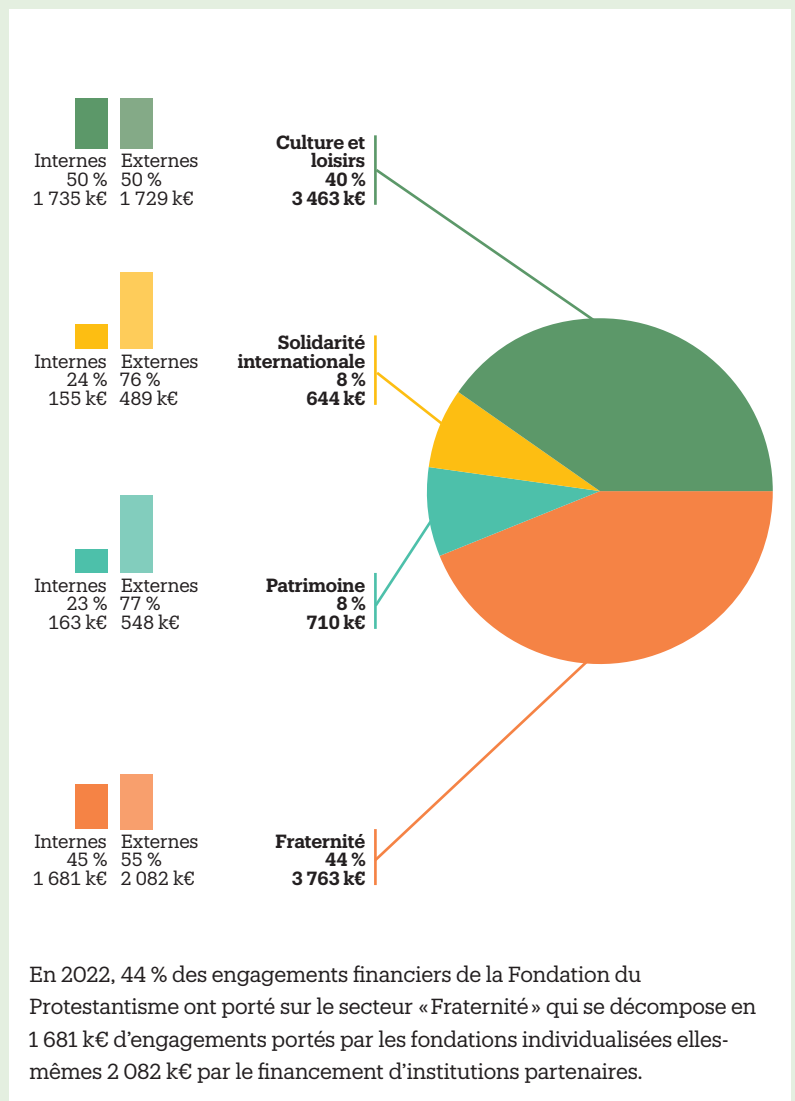
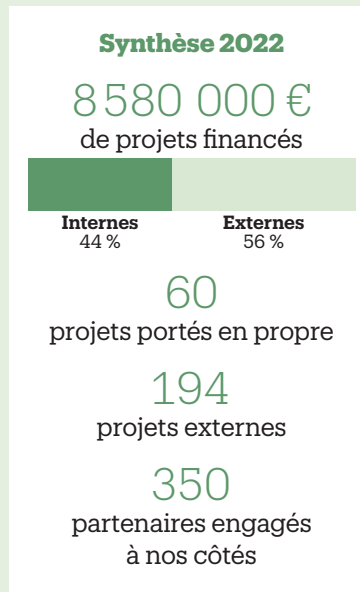
Ce panorama des engagements ne peut suffire à présenter l'action de la Fondation : celle-ci ne se limite pas à un engagement financier, elle se traduit aussi dans le conseil et l'accompagnement des projets non financiers des institutions partenaires.

Ces engagements se réalisent via des programmes portés en propre par les fondations individualisées pour 44 % et par le financement d'institutions externes dans le cadre de versement d'allocations pour 56 %.

Le financement des projets en propre porte exclusivement sur la gestion du patrimoine immobilier affecté aux fondations individualisées. La Fondation du Protestantisme est en effet propriétaire pour le compte de ses fondations abritées de 72 biens immobiliers transmis, acquis ou construits. Elle apporte ainsi un cadre de gestion, d'entretien et de développement de projets immobiliers divers.

Les allocations permettent, quant à elles, de financer des projets portés par des institutions partenaires. Le rôle de la Fondation est alors de collecter des fonds et de les attribuer à des structures de terrain : il s'agit de la partie « distributrice » de la Fondation du Protestantisme.

Ce panorama des engagements ne peut suffire à présenter entièrement l'action de la Fondation : celle-ci ne se limite pas à un engagement financier. Elle se traduit aussi dans le conseil et l'accompagnement des projets non financiers des institutions partenaires.



# Les fondations individualisées au cœur de notre engagement

Une fondation individualisée (abritée) est créée lorsqu'une ou des personnes accordent, de manière définitive, à la Fondation du Protestantisme des biens, des droits ou des ressources en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif.

Chaque fondation individualisée dispose d'un règlement précisant notamment son objet. Son animation est assurée par un comité de suivi.

Elle bénéficie, par capillarité, des avantages patrimoniaux et fiscaux d'une fondation reconnue d'utilité publique. Une fondation individualisée ne dispose pas de la personnalité juridique, elle exerce ainsi sa mission d'intérêt général sous l'égide de la fondation abritante, la Fondation du Protestantisme.



## Le réseau des fondations individualisées au 31 décembre 2022

- 1000 jours pour grandir
- A Rocha
- ACAT pour la dignité humaine
- Accueil Partage Solidarité chrétienne
- ADRA-France
- Arc-en-ciel – Les Mûriers
- ATFPO
- Baptiste
- Bernard Palissy
- Centre chrétien de Gagnières
- Centre d'action sociale protestant (CASP)
- La Cimade
- Communauté des Églises d'expression africaine en France (CEAF)
- CPF – Actions Liban
- DEFAP - Mission et solidarités internationales
- Demoiselles Cuvier pour le logement
- Diaconat de Grenoble
- Diaconesses de Reuilly-Accompagnons La Vie
- Eau Vive 29
- Éclaireuses & Éclaireurs Unionistes de France
- Entraide familiale de bienfaisance protestante d'Auvergne
- Entraide protestante de Reims
- Entraide protestante du Havre
- FÉDÉ
- Fédération d'Entraide protestante
- Fédération protestante de France
- FLAM
- Foi & Vie
- Fondation de l'Armée du Salut
- Fondation John Bost
- Fondation pour les Ministres des Églises protestantes de France
- Fondation protestante française de Beyrouth
- Foyer Joséphine Butler
- JACQIV
- Jean-Frederic Oberlin
- L'Étoile
- La Fortitude
- Le Lazaret
- Les Lavandes
- Ligue pour la lecture de la Bible
- Maison d'Écoulandre
- Martin Bucer
- Martin Luther King Créteil
- Maurice Longeiret
- Mission populaire évangélique de France
- Paul Ricœur
- Portes Ouvertes
- Projets CEVAA
- Protestante Cannoise
- Protestantisme d'Aquitaine
- Protestantisme de Montpellier
- Pro-Vision France
- Réforme
- Saint-Jean
- Service d'entraide et de liaison (Le SEL)
- Solidarités protestantes lyonnaises
- Sœurs de la Communauté de Pomeyrol
- Temple réformé de l'Oratoire du Louvre
- Un Cœur et des mains
- Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL)
- Vaugirard 46



*Fraternité*

### L'entraide de Clermont-Ferrand en faveur du logement

L'Association familiale protestante d'entraide (AFPE) de Clermont-Ferrand et du Puy-de-Dôme a souhaité constituer une fondation individualisée afin d'y recevoir un legs reçu et porter un projet de construction pour la réalisation de huit logements à vocation sociale en lien avec la Foncière d'Habitat et Humanisme. L'inauguration de cet ensemble immobilier a eu lieu en avril 2023 après la réalisation des travaux sur l'année 2022.



*Solidarité internationale*

### Solidarité protestante avec l'Ukraine

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, la Fondation du Protestantisme a été mobilisée pour financer l'aide apportée aux partenaires sur place, comme aux associations d'accueil de réfugiés en France, mais aussi en Roumanie ou en Pologne. Envois de colis humanitaires en Ukraine, soins médicaux ou dentaires, fourniture de solutions de chauffage et d'approvisionnement en eau dans les zones de guerre, hébergement et alimentation des réfugiés, cours de langue française, fiches pratiques pour développer de bonnes pratiques : une réactivité exemplaire pour répondre aux besoins, dans l'urgence et sur la durée.

302 000 euros alloués auprès de 28 partenaires

*Culture & Loisirs*

### Un sondage actualisé sur « la Bible et les Français »

Tous les dix ans, l'Alliance biblique française réalise un sondage sur le thème « La Bible et les Français ». Une allocation accordée par la fondation individualisée FLAM (Foi, lumière, action, ministères) l'a rendu possible. Les résultats ont été publiés dans La Croix l'Hebdo en juin 2022, débattus lors d'un colloque organisé aux Bernardins et diffusés sur les réseaux sociaux de l'ABF.

Ce sondage permet d'affirmer assez simplement que les Français possèdent et lisent de moins en moins la Bible. En 2010, 37 % des Français en possédaient une et 26 % la lisaient au moins une fois par an. En 2022, ils sont un quart à posséder une bible et 20 % à la lire. Seuls les catholiques pratiquants et les protestants font office de « résistants ». En effet, 80 % des enfants de la Réforme possèdent une bible aujourd'hui et 70 % la lisent. Des enseignements importants que de nombreux chercheurs en sciences sociales et de nombreuses institutions confessantes ou non prendront en compte dans la définition de leurs futurs projets.

Montant alloué : 15 000 euros



## 8 580 000 € alloués au service d'engagements divers

*Patrimoine*

### Église unie : des temples rénovés et accessibles PMR

Le parc immobilier des temples, presbytères et salles paroissiales de l'Église protestante unie de France étant parfois très ancien, d'importants travaux sont régulièrement nécessaires pour les mettre aux normes actuelles ou les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). C'est le défi que la fondation Martin Bucer a décidé de relever. Sur l'année 2022, on comptait 18 projets soutenus dans ce sens : à Clermont-Ferrand, Courbevoie, Grenoble, Île-de-Ré, Sèvres, Nice, Paris (paroisses du Saint-Esprit, Pentemont-Luxembourg, Annonciation, Batignolles), Saint Cloud et au Vésinet. Recherche d'amiante, rénovation d'un ascenseur, mise aux normes énergétiques, rénovation de la toiture sont parfois aussi au rendez-vous.

Budget total en 2022 : 390 000 euros



# Analyse financière 2022

L'année 2022 aura été marquée sur le plan géopolitique par le déclenchement de la guerre en Ukraine et sur le plan socio-économique par le retour d'une inflation qui affecte particulièrement les personnes les plus pauvres. C'est aussi au cours de cette année que sont apparus de plus en plus clairement les effets du dérèglement climatique et ce, dans le monde entier. Dans cet environnement incertain, les volontés d'agir se sont poursuivies comme le manifeste au niveau de notre Fondation la création de deux nouvelles fondations abritées ainsi que la nette reprise de l'activité comparée aux deux années précédentes.

C'est ainsi plus de 200 projets qui ont pu être soutenus et mis en œuvre, pour un montant total de 4,8 millions d'euros, concrétisant ainsi la générosité de plus de 3000 donateurs que nous remercions d'être si fidèlement aux côtés de notre Fondation et de ses fondations individualisées. Ce caractère précieux de chaque don et de chaque legs reçu représente des engagements qui nous guident dans notre action et accompagne nos équipes au quotidien.

L'important mouvement de hausse des taux initié par la Banque centrale européenne au cours du second semestre 2022, a conduit notre Fondation à adapter l'organisation de la gestion de sa trésorerie pour améliorer dans ce contexte d'inflation la rémunération des liquidités qu'elle gère au quotidien. Au lieu et place d'un couplage – compte courant et livret – très faiblement rémunéré pour chacune des fondations individualisées, s'est substitué dès janvier 2023 un

compte courant unique couplé à un portefeuille d'OPCVM monétaires. Les produits générés par ce placement collectif seront annuellement répartis au prorata des capitaux moyens de chacun des comptes des fondations individualisées.

Cette meilleure rémunération, assortie d'un effet de mutualisation entre toutes les composantes de notre Fondation, pourra, après une nécessaire période de mise en place et d'observation, être encore améliorée par un allongement de la durée des placements de la partie la plus stable de ces fonds. Ce changement dans la gestion du patrimoine financier de la Fondation devra bien entendu être en tout point conforme à la charte éthique des placements adoptée depuis quelques années par notre Conseil.

L'activité de la Fondation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 s'est déroulée sans évènement post-clôture susceptible de remettre en cause les comptes 2022. L'ensemble de ces comptes a fait l'objet de révisions par le cabinet Mazars.



Christian Klein,  
Trésorier

## Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Le CROD est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat. Il permet de donner une information globale de l'ensemble des produits et charges.

| Produits (en k€)                                | 2022          | 2021          | Charges (en k€)                               | 2022          | 2021          |
|---|---------------|---------------|---|---------------|---------------|
| 1 - Produits liés à la générosité du public     | 9 576         | 9 479         | 1 - Missions sociales                         | 8 580         | 6 558         |
| 2 - Produits non liés à la générosité du public |               |               | 2 - Frais de recherche de fonds               | 92            | 53            |
| 3 - Subventions et autres concours publics      | 274           | 220           | 3 - Frais de fonctionnement                   | 535           | 530           |
| 4 - Reprise sur provision et dépréciations      | 114           | 129           | 4 - Dotations aux provisions et dépréciations | 399           | 189           |
| 5 - Utilisation de fonds dédiés antérieurs      | 2 807         | 2 289         | 5 - Impôts sur les bénéfices                  |               |               |
|   |               |               | 6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice     | 2 270         | 3 680         |
| <b>Total des produits de l'exercice</b>         | <b>12 771</b> | <b>12 117</b> | <b>Total des charges de l'exercice</b>        | <b>11 877</b> | <b>11 009</b> |
| <b>Excédent ou déficit</b>                      | <b>894</b>    | <b>1 108</b>  |   |               |               |

# Une année à la Fondation du Protestantisme

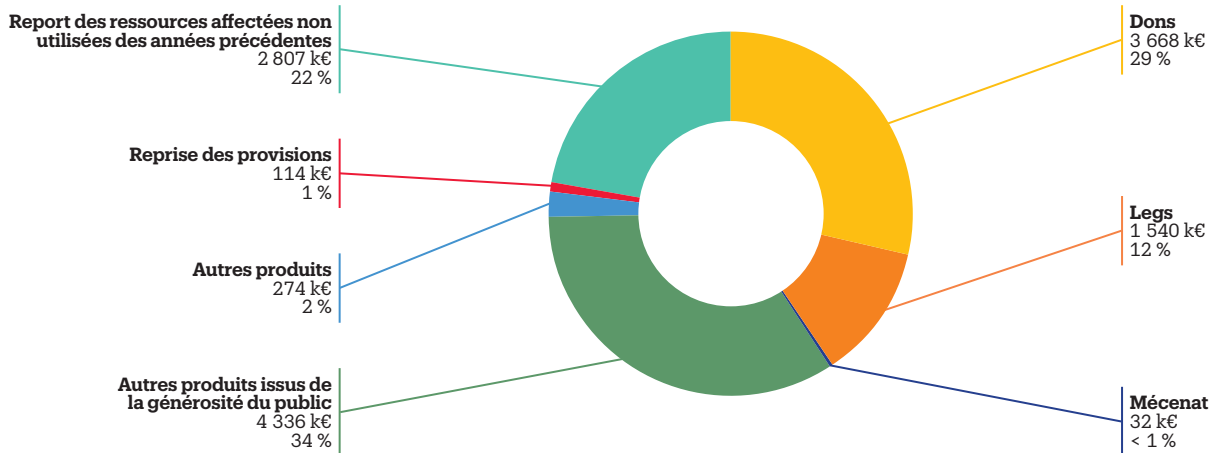
## Nos ressources : 12 771 k€

La générosité du public (dons, mécénat, donations, legs ainsi que leurs produits) est la principale source de financement des activités de la Fondation du Protestantisme puisqu'elle en représente 75 %.

Les autres produits sont composés de la quote-part pour l'année 2022 de subventions d'investissement reçues pour la réalisation d'opérations immobilières.

En 2022, la Fondation a engagé 8 580 k€ dans le cadre de ses missions sociales.

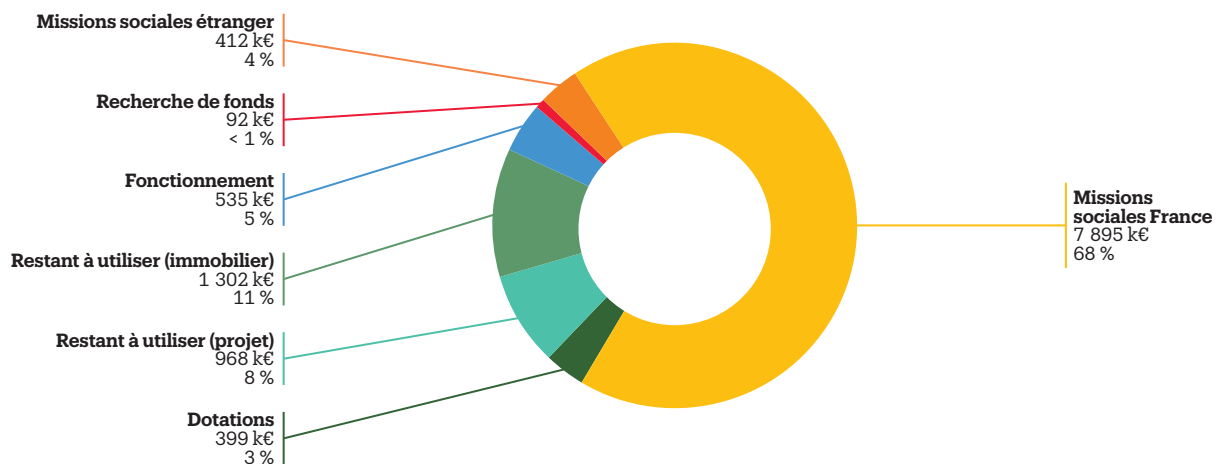
Faisant appel à la générosité du public au plan national, la Fondation est soumise au contrôle de la Cour des comptes et de l'Inspection générale des affaires sociales. **Les comptes annuels sont certifiés**, sans réserve, par le cabinet Mazars et ont été approuvés par le Conseil de la Fondation lors de sa séance du 22 juin 2023.



## Utilisation des ressources

Depuis sa création, la Fondation du Protestantisme agit notamment pour contribuer à la préservation du patrimoine protestant. Elle est propriétaire de 72 biens immobiliers transmis, acquis ou construits (valeur brute: 96 055 k€). Elle apporte ainsi un cadre de gestion, d'entretien et de développement de projets immobiliers divers.

En 2022, les engagements restant à réaliser sur ressources affectées s'élèvent à 2 270 k€. Pour partie constitutifs de la mission de gestion immobilière de la Fondation, ils concernent à hauteur de 1 302 k€ les prévisions de soutien à la construction ou à la rénovation d'établissements propriétés de la Fondation (habitation, locaux d'activités, EHPAD...).



## Agir ensemble

Prolonger votre soutien auprès de la Fondation du Protestantisme et des fondations individualisées

### ► Faire un don

Soutenir financièrement est un premier moyen d'agir en bénéficiant de toutes les déductions fiscales.

Vous pouvez soutenir la fondation individualisée qui correspond le mieux à vos aspirations.

### ► Effectuer un legs

Effectuer un legs relève d'une décision mûrement réfléchie. Il est important de pouvoir en parler avec des interlocuteurs qualifiés. La Fondation du Protestantisme est à votre disposition pour vous exposer les multiples potentialités en matière de legs, en toute discrétion et sans engagement.

### ► Créer une fondation

Défendre une cause qui traduit l'engagement d'une vie, perpétuer un nom, agir concrètement au service de son prochain en créant une structure ancrée dans son identité protestante, sont autant de motivations à l'origine d'une fondation.

### ► Nos experts se tiennent à votre disposition pour étudier chaque situation et accompagner les volontés philanthropiques associatives, familiales ou d'entreprises.



#### Des donateurs qui nous font confiance

3 020  
donateurs

826 €  
valeur du don moyen

3,7 M€  
de dons

1,5 M€  
de legs



#### Des projets riches et diversifiés

194  
projets soutenus en France  
et dans le monde

8,6 M€  
engagés directement dans le cadre  
de nos missions sociales



#### Une fondation engagée sur l'ensemble du territoire français

72  
établissements immobiliers

61  
fondations abritées



*Pour plus de détails, vous pouvez consulter le rapport d'activité 2022 sur notre site*



### Restons en contact

47 rue de Clichy, 75009 Paris – 01 44 53 47 24  
contact@fondationduprotestantisme.org

[www.fondationduprotestantisme.org](http://www.fondationduprotestantisme.org)